



Organisation
digitalisée

Quotidien
simplifié

Check-list

Sécuriser le recrutement d'un(e) apprenti(e) de nationalité étrangère

Identifier la nationalité du candidat

- Carte d'identité / Passeport en cours de validité
- Carte de séjour

Vérifier le titre de séjour

- Titre de séjour (recto / verso) Date de validité + Mention autorisant le travail
- Le cas échéant : récépissé ou attestation de prolongation d'instruction (API)

Démarche obligatoire

Vérification du titre auprès de la préfecture du lieu d'embauche (48 h minimum avant l'embauche)

Analyser l'âge et le statut du candidat

- Mineur non accompagné (ASE) => Contrat vaut autorisation de travail.
- Mineur accompagné (vivant avec le responsable légal) => Titre de séjour à partir de 16 ans vaut autorisation de travail
- Étranger majeur titulaire d'une carte de séjour ou de résidence => Titre vaut autorisation de travail



- Étudiant étranger primo-arrivé(< à 1 an) => Embauche interdite en contrat d'apprentissage (sauf niveaux éligibles à une exception)
- Étudiant étranger > à 1 an ou niveaux éligibles à une exception => Demander une APT
- Étudiant algérien > à 1 an => Demander une APT
- Bénéficiaire de la protection internationale => Contrat vaut autorisation de travail
- Demandeur d'asile < à 6 mois => Embauche interdite, > à 6 mois => Demander une APT

Demande d'autorisation provisoire de travail (APT)

- APT requise pour :
Étudiant étranger > à 1 an/ au-delà de 964 h par an
Étudiant algérien / Demandeur d'asile > à 6 mois.

Demande d'autorisation provisoire de travail

La demande doit être effectuée jusqu'à deux mois avant la date prévue d'embauche, directement sur le site de l'ANEF

<https://administration-etrangers-en-france.interieur.gouv.fr/particuliers/#/>

Documents à joindre :

- Contrat d'apprentissage signé
- Une copie du titre de séjour
- Les pièces justificatives demandées sur le site selon le statut.

Nota bene

Ce dossier est ensuite examiné par les services préfectoraux. Si la demande est acceptée, la préfecture délivrera une autorisation provisoire de travail qui permet de démarrer légalement le contrat.



Logiciel de gestion

- Découvrez [comment gagner du temps et améliorer vos process au quotidien avec un logiciel de gestion](#) adapté aux besoins de votre organisme de formation, CFA, OFA.

Notes





20 boulevard Winston Churchill, 21000 DIJON

ypareo.com

Derrière
chaque
moment
de vie.